

Webinaire sur l'application des décisions et arrêts des organes africains des droits de l'homme

Le *Human Rights Implementation Centre* de l'Université de Bristol et le *Centre for Human Rights* de l'Université de Pretoria vous invitent, dans le cadre du *Human Rights Law Implementation Project*, à un webinaire sur la mise en œuvre des décisions et arrêts de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant.

Le *Human Rights Implementation Centre* de l'Université de Bristol et le *Centre for Human Rights* de l'Université de Pretoria ont, dans le cadre du **projet de mise en œuvre des lois sur les droits de l'homme (HRLIP)**, examiné la mise en œuvre des décisions et des jugements des organes de traités régionaux et des Nations Unies, y compris les organes africains des droits de l'homme. L'une des constatations du projet est que le rôle que jouent ces organes peut influencer sur la question de savoir si et comment les autorités de l'État mettent en œuvre leurs décisions ou leurs jugements. La spécificité des réparations, la visibilité donnée à la décision ou au jugement, ainsi que la régularité et les outils utilisés par l'organisme et les autres parties prenantes pour contrôler la mise en œuvre sont autant de facteurs influents.

WEBINAIRE

L'application des décisions et arrêts de la CADHP, la CtADHP et le CAEDBE

Jeudi 11 mars 2021

12:00 – 14:00 heure d'Afrique du Sud

[INSCRIVEZ-VOUS SUR LE ZOOM](#)



Contexte

La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CtADHP) et le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant CAEDBE, ont tous élaboré des stratégies de suivi de la mise en œuvre de leurs décisions et arrêts, comme le reflètent leurs règlements respectifs. Des innovations et des outils importants ont été adoptés par la CADHP, la CtADHP et le CAEDBE, notamment par la tenue d'audiences, la collecte d'informations auprès d'autres parties prenantes et l'adoption de résolutions et de jugements interprétatifs fournissant une assistance aux États. Les récentes modifications apportées au règlement intérieur offrent de nouveaux moyens de contrôler la mise en œuvre.

Objectifs

L'objectif de ce webinaire est de permettre aux trois organes d'expliquer en détail leurs approches de mise en œuvre et leurs plans futurs, ainsi que certains des défis auxquels ils sont confrontés. Le webinaire sera enregistré et rendu public afin de permettre aux acteurs concernés de mieux comprendre les approches de la CADHP, de l'ACTHPR et du CAEDBE.

Format

Le webinaire durera 2 heures. Il comprendra des présentations de juges, de commissaires, de membres de comités et de représentants du greffe et de leurs secrétariats. Les présentations donneront un aperçu du travail que l'organe respectif a effectué sur le suivi de la mise en œuvre de ses décisions ou arrêts.

Un groupe restreint d'organisations de la société civile et de participants sera invité à poser des questions.

Détails de l'évènement

Jeudi 11 mars 2021

10:00 GMT / 11:00 CET / 11:00 WAT / 12:00 SAST / 13: 00 EAT

Tous les participants doivent [s'inscrire sur Zoom](#).

ID de réunion Zoom: 994 8762 0180 (enregistrement requis)

Contacts

Pour plus d'informations, contactez :

Foluso Adegalu

Associate Manager,

Litigation & Implementation Unit,

Centre for Human Rights, Faculty of Law, University of Pretoria

foluso.adegalu@up.ac.za

www.chr.up.ac.za